

LETTRE D'INFORMATION DU SERVICE JEUNES ET ENTREPRISES

Chambre de Métiers d'Alsace
12 boulevard de l'Europe
68100 Mulhouse
03 89 46 89 00
sje.mulhouse@cm-alsace.fr



Chambre de Métiers d'Alsace
13 avenue de la République
68000 Colmar
03 89 20 84 50
sje.colmar@cm-alsace.fr

LE MOIS DE MARS ANNONCE LE PRINTEMPS MAIS AUSSI UNE ACTUALITE RICHE EN EVENEMENTS ...

SOMMAIRE

- ▲ Rendez-vous du mois
- ▲ Dates à venir
- ▲ Actualités du mois
- ▲ Coup de projecteur sur une mission de la CMA

- Semaine nationale de l'Artisanat du 12 au 19 mars 2010

www.semaine-nationale-artisanat.fr

- Liste des places vacantes en apprentissage sera accessible à partir du 24/03/2010 sur les sites de la CMA et de la Région www.cm-alsace.fr et www.apprentissage-region-alsace.org

- Portes Ouvertes à la CMA de Colmar le samedi 27 mars 2010 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Des conseillers vous proposent :

- De déposer votre candidature à un apprentissage
- Des entretiens individuels
- Des ateliers Cv, lettre de motivation
- La découverte des métiers de l'Artisanat

▲ Rendez-vous du mois

A Mulhouse les 10, 13 et 17 mars 2010 (3 jours)
Atelier d'orientation pour définir son projet professionnel

A Mulhouse le 31 mars 2010 à Mulhouse
Atelier Technique de Recherche de place d'apprentissage : élaboration du cv, de la lettre de motivation et préparation à l'entretien d'embauche.

A Altkirch le 4 mars 2010 de 14h00-17h00
Permanence jeunes Bat. 1 - Quartier Plessier à Altkirch
Sur inscription au 03 89 46 89 10 – Nathalie KAUFFMANN
nkauffmann@cm-alsace.fr

PORTES OUVERTES AU CFA CENTRE ALSACE
Le 14 mars 2010 à COLMAR

BOURSE A L'APPRENTISSAGE
Le 24 mars 2010 à « la Société Industrielle » à Mulhouse

PORTES OUVERTES DE LA CMA DE COLMAR
Le samedi 27 mars de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

▲ Dates à venir

Atelier d'orientation pour définir son projet professionnel (3 jours)
A Mulhouse les 6, 7 et 9 avril 2010
A Colmar les 12, 14 et 16 avril 2010
Contact - Nathalie KAUFFMANN
au 03 89 46 89 10 ou nkauffmann@cm-alsace.fr

Présence du Service Jeunes et Entreprises :

AU FORUM EMPLOI A SAINT-LOUIS
Les 16 et 17 avril 2010 à la salle des fêtes

AU FORUM CONTRATS EN ALTERNANCE A THANN
Le 20 avril 2010 au relais culturel

▲ Actualités du mois

L'habilitation à former des apprentis

Pour former un ou plusieurs apprentis, le maître d'apprentissage dans l'artisanat en Alsace doit être titulaire d'un Brevet de Maîtrise ou d'un diplôme ou titre de niveau 3 dans le métier.

Au cas où le maître d'apprentissage n'est pas titulaire du Brevet de Maîtrise, il est possible sous certaines conditions de diplômes, d'expérience professionnelle et de formation pédagogique de bénéficier d'une dérogation.

Le Services Jeunes et Entreprises de la Chambre de Métiers d'Alsace est chargé de suivre ces demandes de dérogations.

Cette demande doit être faite avant le 1 septembre 2010

Contacts pour une demande de dérogation

Mulhouse : 03 89 46 89 11
Colmar : 03 89 20 84 57

▲ Coup de projecteur sur une mission de la Chambre de Métiers d'Alsace

CHARGÉE DE MISSION APPRENTISSAGE ET D'AIDE AU RECRUTEMENT

Accompagne individuellement les chefs d'entreprise dans la définition de leurs besoins et dans leurs démarches de recrutement.

- Etude du profil de poste
- Inventaire des qualités requises pour occuper le poste
- Evaluation des candidats
- Vérification des aptitudes et compétences des candidats potentiels
- Mise en relation

Chaque jeune souhaitant faire un apprentissage dans le domaine de l'Artisanat doit se faire connaître à la Chambre de Métiers. Il remplira **un dossier de candidature à un apprentissage**, qui permettra au recruteur de faire la mise en relation avec l'entreprise demandeuse, si le profil du jeune correspond aux critères de recherche définis avec l'entreprise.

Contact : Nadia BERTAGNO - 03 89 46 89 12
nbertagno@cm-alsace.fr